



Pouvoir d'achat, pensions, niveau de vie, reste à vivre...

Soyons plus offensifs pour mettre nos propositions revendicatives au cœur de nos rencontres avec les retraités, dans la construction de nouvelles mobilisations

Fini le stress du travail, vive les plages de sable fin et la dolce vita ! À en croire la plupart des médias, des publicités, les retraités, ou plutôt les seniors seraient toujours entre deux avions et entre deux fêtes à Marrakech ou à Saint Barth. On lit et on entend dire fréquemment que le niveau de vie des retraités est presque comparable à celui des actifs, voire supérieur pour mieux les stigmatiser **et les traiter parfois de nantis.**

On entend dire aussi que les ménages retraités sont plus souvent propriétaires de leur résidence principale et d'un patrimoine plus important que les ménages d'actifs, cependant, il faut rappeler que le patrimoine est particulièrement concentré, c'est-à-dire pour l'essentiel détenu par un nombre réduit de ménages. Les 10% de ménages de retraités les plus riches disposaient en 2004 d'un patrimoine supérieur à près de 400 000 euros, les 10% les plus pauvres avaient un patrimoine inférieur à 2 200 euros.

La réalité que connaissent et vivent les retraités est toute autre. Aucun retraité ne ressemble au « *retraité moyen* » de la statistique, pas plus d'ailleurs que « *l'actif moyen* ». Différents organismes utilisent des méthodes de calcul qui peuvent en apparence présenter certaines logiques, et le raisonnement statistique peut être redoutable.

Les moyennes empêchent parfois d'observer des inégalités persistantes et bien réelles, **MAIS IL Y A UNE ÉVIDENCE INCONTESTABLE, les**

ressources ne se retrouvent pas à l'identique lorsque l'on passe de la vie active à la retraite. Dans le meilleur des cas, le montant de la pension ne dépasse pas 75% des derniers bulletins de salaire, des autres indemnités et avantages divers existants et ce pour une carrière complète.

En fait, le bon indicateur en matière de revenus des retraités, c'est celui qui découle des pensions réellement versées. Il existe de grandes différences entre retraités. Par exemple, la pension de retraite moyenne tous régimes confondus s'établit à 1194€ brut (droit direct égale retraite de base plus complémentaires) fin 2009, mais avec de grandes disparités entre hommes (1520€) et femmes (877€, soit 57,5% de celle d'un homme, et 1065€ avec la pension de réversion, soit 72% de celle d'un homme). *source DRESS.*

3 millions de retraités perçoivent un droit dérivé (pension de réversion) en plus de la pension de droit direct, essentiellement des femmes. 1 million de personnes ne perçoivent que la seule pension de réversion.

Entre la retraite d'un cadre d'une grande entreprise et celle d'une femme seule qui a travaillé par intermittence dans des petites et moyennes entreprises, il y a un monde.

5 millions de retraités ont entre 800 et 1100€, 4 millions touchent le minimum contributif dont 40% d'entre eux ont effectué pourtant une carrière complète (*source DRESS*). Le nombre de salariés qui ont une carrière complète, mais

qui partent avec le minimum contributif est en augmentation. En 2009, sur 535 000 départs à la retraite, ce sont 203 000 salariés qui sont partis avec le minimum contributif (608,15€).

Cela représente 38% des départs à la retraite. Selon des statistiques réalisées par la caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), 25% des hommes et 50% des femmes partent à la retraite aujourd'hui avec le minimum contributif.

64% des femmes ont une retraite inférieure à 950€, voire inférieure à 750€ pour 36% d'entre elles.

Le seuil de pauvreté est de 954€ par mois. On peut considérer qu'aujourd'hui sur 15 millions de retraités, environ 4 à 5 millions sont en dessous de ce seuil et vivent ainsi dans la pauvreté.

Sur 600 000 bénéficiaires de l'allocation vieillesse (ASPA = plus de 65 ans), 60% sont des femmes et cette prestation est récupérable sur succession dépassant 39 000€.

Les bénéficiaires de minima sociaux et de petites retraites se retrouvent ainsi avec des restes à vivre qui frisent l'indécence.

Les dépenses contraintes pèsent de plus en plus dans le budget. Le logement par exemple : la part pour les ménages plus pauvres augmente plus au regard du niveau des pensions en baisse (entre 25 et 32,6%) pour le parc public et 37% pour le parc privé.

Le paradoxe, c'est qu'une très grande majorité de retraités sont en effet propriétaires de leur logement, mais pour beaucoup d'entre eux, c'est une source de difficultés en raison des problèmes qu'ils rencontrent pour payer l'entretien, les travaux d'aménagement devant le handicap, les charges et la fiscalité locale.

Pour la grande majorité des retraités, la question cruciale qui les mine chaque mois, c'est **après avoir fait le compte des dépenses obligées, que reste-t-il pour vivre, ou plutôt survivre ?** Faute d'argent, plus de 14% des retraités renoncent à se soigner. Pour

beaucoup, le reste à charge dans la part des dépenses de santé augmentant au fur et à mesure des déremboursements de médicaments, du désengagement de la Sécurité sociale et des mesures gouvernementales, des dépassements d'honoraires... De plus en plus de retraités sont placés devant des choix cruciaux : **CHOISIR ENTRE SE NOURRIR OU SE SOIGNER, CHOISIR ENTRE SE NOURRIR OU SE CHAUFFER, ENTRE SE SOIGNER OU SE CHAUFFER...**

Logement, chauffage, énergie, médecin, dentiste, mutuelle... des dépenses de plus en plus lourdes que lorsque l'on est plus jeune ou en activité. **Tout devient un luxe !** Depuis des années, on voit de plus en plus de retraités toquer à la porte des associations caritatives.

UFC-Que choisir :

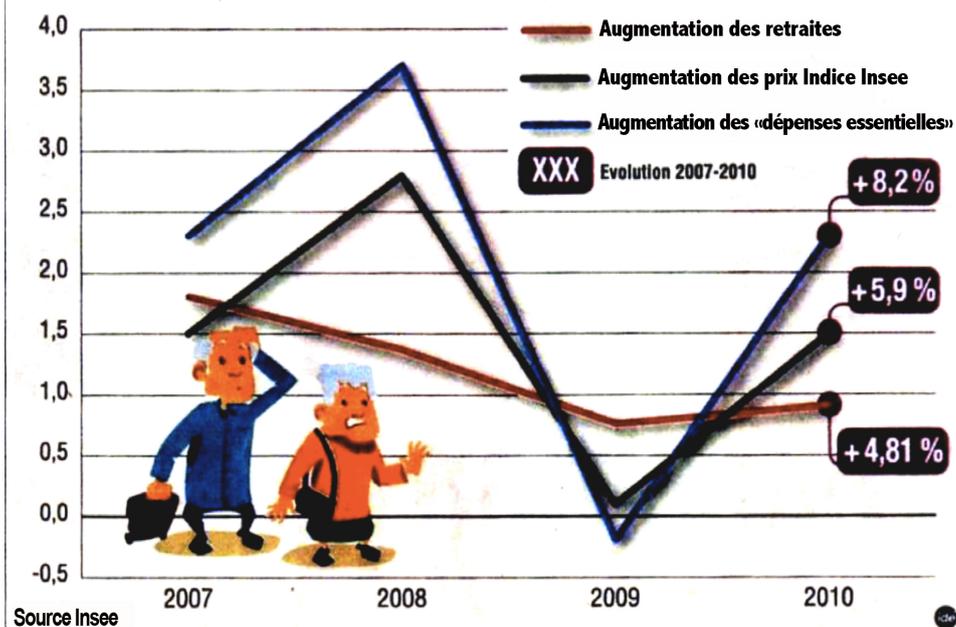
« Les seniors, la population la plus menacée par la dé mutualisation »

L'association souligne que les seniors sont les plus confrontés à des cotisations de complémentaire santé écrasantes. **« Si le dramatique désengagement de l'assurance maladie continuait au même rythme que depuis 2004, la fièvre tarifaire des complémentaires santé monterait jusqu'à une moyenne de 190 euros par mois en 2020.**

Comment éviter dans ces conditions que des usagers renoncent à leur couverture complémentaire ou réduisent son étendue. L'UFC, profondément attachée à un égal accès aux soins de toute la population s'adresse aux parlementaires appelés à examiner le projet de loi de financement de la Sécurité sociale en 2012 ».

De réforme en réforme, les retraités dans leur très grande majorité s'appauvrissent et le gouvernement poursuit ses agressions contre le 3^{ème} âge avec de nouvelles dispositions qui visent à les entraîner vers encore plus de misère. Le projet de loi 2012 de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), la taxation des

L'écrasement du pouvoir d'achat des retraités



Les « dépenses essentielles » représentent les dépenses contraintes des retraités qui pèsent le plus lourd dans leur budget et qui augmentent plus vite que l'inflation.

EXEMPLES, EN 2010 : LOYERS (+ 4%), FIOUL (+ 26,5%), GAZ (+ 13,8%), ASSURANCES (+ 4,8%)...

mutuelles, participent à cette logique régressive contre toutes les générations de retraités. Il est vrai que les mesures ne visent pas que les retraités, mais reconnaissons qu'ils sont particulièrement malmenés. En un mot « maltraités ».

De la libération jusqu'en 1993, les pensions du régime général, indexées sur le salaire moyen ont connu une évolution positive et constante du pouvoir d'achat. La conséquence de l'indexation sur les prix de nos retraites, et non plus sur le salaire moyen, avec d'autres dispositions découlant des réformes Balladur et Fillon en 2003, ont conduit selon les sources de la caisse nationale d'assurance vieillesse à une baisse généralisée du niveau de vie des retraités de 20% environ. La réforme de 2010 ne fait qu'amplifier les dégâts et pour la grande majorité des retraités, **l'insupportable est atteint.**

Concernant l'indice des prix à la consommation de l'Insee qui sert de référence au gouvernement pour fixer approximativement le montant de la

revalorisation des pensions, il est comme son nom l'indique un indice général qui amalgame des situations bien différentes. Un indice des prix à la consommation, qui n'est pas un indice « du coût de la vie ».

Il ne rend pas compte de la réalité vécue, parce que les données prises en compte ne sont pas faites pour cela. Il ne tient pas compte des différences selon les catégories de salariés et de retraités, et encore moins des dépenses nécessaires qui conditionnent le niveau de vie même des retraités (charges de chauffage, de logement,

d'électricité, de santé, d'aspiration aux loisirs, aux voyages, à la culture...). **La référence à cet indice pour fixer le montant de la revalorisation annuelle des pensions doit être**

PENSIONS ET SALAIRES : l'écart se creuse

Alors que de 2003 à 2010 les pensions progressaient seulement de 11,6%, les salaires progressaient eux de 17,1% et le SMIC de 23,2%.

Depuis 2003 l'écart se creuse entre SMIC et pensions. Des milliers de retraités partis avec une pension égale ou légèrement supérieure au SMIC se retrouvent sous le seuil de salaire minimum.

Plus globalement, depuis 2003, l'étude comparée de l'évolution de pensions et de l'ensemble des salaires met en évidence un écart grandissant. Relativement aux actifs, les retraités voient régulièrement leur pouvoir d'achat reculer.

abolie. C'est pourquoi nous réclamons le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.

Depuis le début de l'année 2011, les hausses de prix en tout genre qui tombent comme à Gravelotte ont laminé très tôt la revalorisation des pensions et des retraites complémentaires du 1^{er} avril et amputent gravement le pouvoir d'achat des retraités. **Pour la CGT, en 2011 et pour les années antérieures, le compte n'y est donc pas.** Plus qu'une augmentation substantielle et nécessaire des pensions, notamment pour les plus basses, les retraités, les femmes retraitées, (**parce tous ont perdu du pouvoir d'achat**), attendent un rattrapage qui permet de gommer les inégalités accumulées au cours de leur vie professionnelle et les effets nocifs des diverses réformes.

La retraite n'est pas une aumône, mais un droit que l'on s'est ouvert en participant, par le travail, à la création de richesses. Les 15 millions de retraités ne sont pas un « coût », ils sont surtout un des moteurs de développement d'activité ou d'emploi pour la société, avec au travers des retraites, 279 milliards d'euros réinjectés dans l'économie. Leur niveau de vie, leur avenir intéressent toute la société.

Nos pensions valent mieux que les milliards d'euros de cadeaux fiscaux offerts aux grandes fortunes, les dividendes versés aux gros actionnaires du **CAC 40**, les retraites dorées des grands patrons !

Parce que c'est vital pour les retraités, parce que l'argent existe pour satisfaire nos revendications, parce que comme pour les salaires c'est nécessaire pour sortir de la crise, nous exigeons :

- **le versement immédiat pour tous de 300€ par mois comme à valoir au titre des pertes accumulées,**
- **le minimum de pension porté au niveau du SMIC que nous revendiquons pour la CGT à 1700€ brut,**
- **le rétablissement de la demi part fiscale supprimée aux veuves, veufs, divorcés, séparés,**
- **la pension de réversion à 75% de la retraite initiale,**
- **le retour de la revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de chaque année,**

et bien évidemment, le Medef n'est pas quitte pour ce qui concerne les retraites complémentaires qui doivent suivre cette même logique en matière de remise à niveau afin de permettre à l'ensemble des retraités de pouvoir vivre enfin dignement leur retraite.

DES CHIFFRES À MÉDITER :

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de **194 à 241 milliards d'euros en 2009**, soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités.

Les entreprises du **CAC40** ont engrangées **plus de 80 milliards de bénéfices en 2010** et le 1^{er} semestre 2011 devrait battre tous les records.

210 milliards d'euros de dividendes ont été versés par les entreprises non financières en 2010.

40 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires du CAC40 en 2010.

170 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales pour les entreprises françaises en 2010.

Il suffirait de toucher enfin aux profits !